



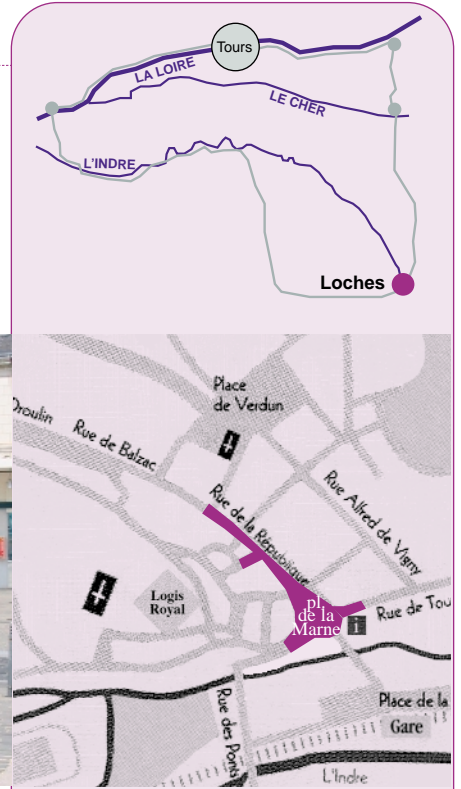
Les aménagements urbains récemment réalisés dans le centre ville de Loches (6 400 habitants) concrétisent un projet urbain engagé en 1996 avec pour objectif de faire de cette ville un pôle attractif au cœur de la Touraine du Sud.

En effet, la ville fait alors face à un déclin démographique et à un développement du phénomène périurbain qui entraînent une perte de qualité du paysage urbain, une fragilisation du tissu d'entreprises locales, un écart grandissant entre l'offre touristique et les attentes des visiteurs... Parallèlement au diagnostic urbain réalisé à cette époque, une action continue est engagée sur la vallée de l'Indre dans le cadre d'un schéma directeur d'aménagement, élargi au territoire de la communauté de communes, qui vise à donner une forme à la périphérie et à mettre en valeur les espaces naturels.

Les actions à mener pour revitaliser le centre ville touchent notamment : la réhabilitation du parc de logements anciens (OPAH et Opération façades), le renforcement de l'attraction commerciale (Opération Cœur de pays), la révision du plan de circulation et la création d'espaces de stationnement, la mise en valeur de la citadelle et des monuments ainsi que le traitement des espaces publics.

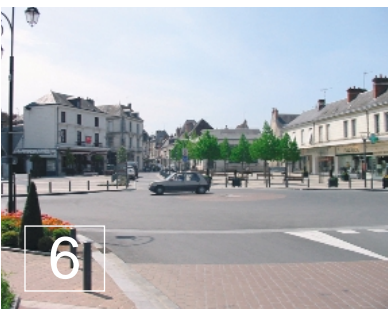
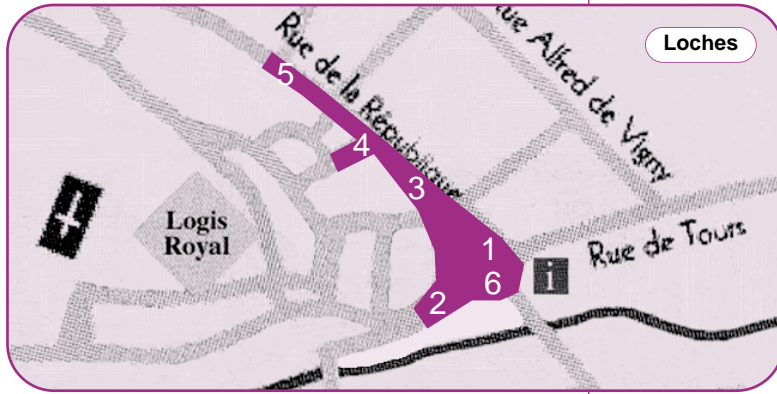
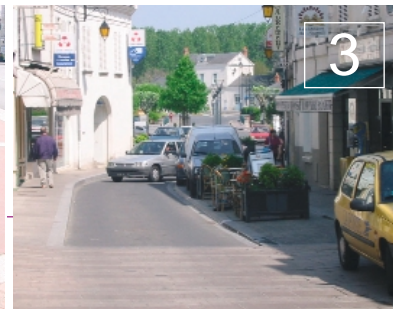
Les rues principales de Loches sont situées en zone protégée, dans la ville basse qui compte près de deux cent commerces. Objet d'une concertation préalable avec les riverains, les réalisations engagées sur les espaces publics visent un niveau de qualité en rapport avec celle de l'architecture urbaine de la ville (prédominance de la voiture sur les places et dans les rues, mobilier urbain et matériaux banals et hétérogènes, éclairage public insatisfaisant). Les carrefours et places sont remplacés par un dispositif moins routier affirmant le caractère urbain des lieux, le plan de stationnement est revu avec dégagement d'espaces plus importants pour les piétons et création de parcs de stationnement spécifiques, les espaces du centre-ville sont traités comme des espaces mixtes où les piétons sont prioritaires.

A la suite de ces travaux, des projets de réhabilitation des friches industrielles et de la plate-forme SNCF située en centre-ville émergent peu à peu. A proximité directe du centre, une résidence de tourisme ainsi qu'un pôle de service sont envisagés.



- **Maître d'ouvrage :**
Commune de Loches, Indre-et-Loire
- **Maître d'ouvrage délégué**
« Opération façade » :
PACT Indre-et-Loire
- **Schéma directeur d'urbanisme et projet urbain :** Sycomore, paysagistes - urbanistes
- **Maîtres d'œuvre des espaces publics :**
Sycomore, paysagistes - urbanistes
- **Financements :**
Europe
État (FISAC) - Ministère du tourisme
EDF
Conseil régional (Cœur de village)
Conseil général (FDDR)
Commune
- **Coût espaces publics :**
10 MF





Face à la gare, la place de la Marne constitue l'entrée de la cité et de l'espace commercial de la ville. Autrefois carrefour routier, ce lieu a fait l'objet d'un réaménagement complet avec la création d'un mini giratoire permettant de minimiser l'impact routier et le dégagement d'espaces piétons aujourd'hui investis par le marché, le marché aux fleurs, les terrasses des restaurants...

